

Informations *Rapides*



29 juillet 2011 - n° 193

CONJONCTURE

Principaux indicateurs

■ Dépenses de consommation des ménages en biens – Juin 2011

En juin, la consommation des ménages en biens est en hausse (+1,2 %), mais recule sur le trimestre (-1,8 %)

En juin, les dépenses de consommation des ménages en biens augmentent de 1,2 % en volume*, après avoir reculé de 0,3 % en mai. Sur l'ensemble du deuxième trimestre, elles reculent de 1,8 % (après +0,1 % au premier trimestre). La hausse de juin s'explique en grande partie par la progression des biens durables et du textile-cuir.

• Biens fabriqués

Biens durables : en hausse

Après une légère baisse en mai, les dépenses en biens durables augmentent en juin (+2,5 %). Sur l'ensemble du deuxième trimestre, elles reculent toutefois de 6,3 %, après +2,2 % au premier trimestre.

Les achats d'automobiles progressent de 2,2 % en juin, mais cette hausse ne compense pas les baisses des mois précédents. Au total, ils reculent de 11,2 % au deuxième trimestre. Les achats en équipement du logement sont également en hausse en juin (+3,8 %, mais -0,6 % sur le deuxième trimestre), notamment grâce à un effet favorable du calendrier des soldes dans l'ameublement.

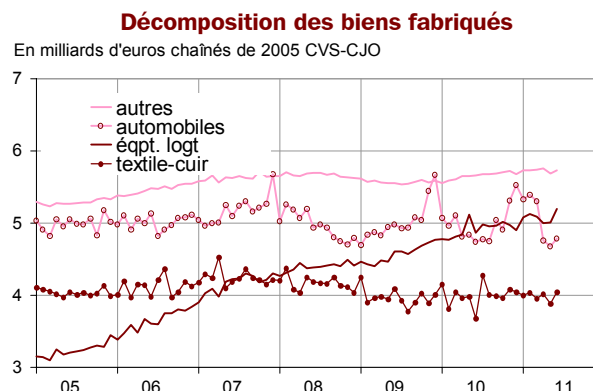
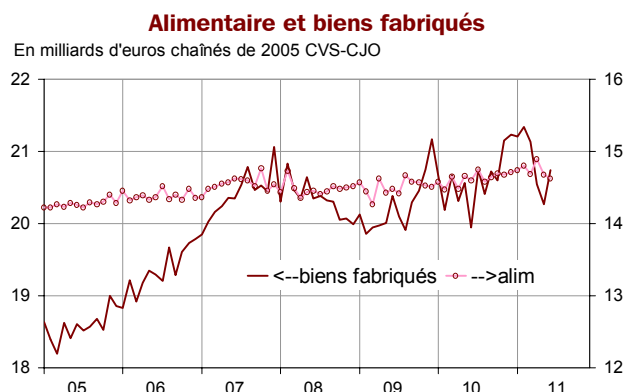
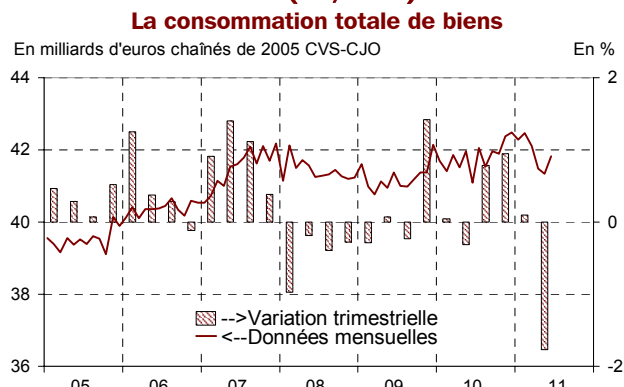
Textile-cuir : également en hausse

En juin, les achats de textile-cuir augmentent (+4,3 %), après un mois de mai en baisse (-3,5 %). Cette hausse est en partie imputable au calendrier des soldes qui ont commencé très tôt cette année. Au deuxième trimestre, ce poste recule de 0,3 %, après -0,9 %.

Autres biens fabriqués : en légère hausse

Les dépenses de consommation en autres biens fabriqués sont en légère hausse en juin (+0,7 %, après -1,2 % en mai). Elles diminuent légèrement sur le deuxième trimestre (-0,2 %, après +0,6 % au premier).

[* Les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés de 2000 et corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS CJO).]



- **Alimentaire : en légère baisse**

En juin, la consommation en produits alimentaires est en baisse (-0,4 % après -1,4 % en mai). Elle est globalement en léger recul sur l'ensemble du deuxième trimestre (-0,1 %, après +0,2 % au premier trimestre).

- **Énergie : encore en hausse**

La consommation en énergie augmente au mois de juin (+1,4 %, après +5,0 % en mai). Sur l'ensemble du deuxième trimestre, elle recule toutefois de 1,1 % en raison de conditions météorologiques particulièrement douces en avril.

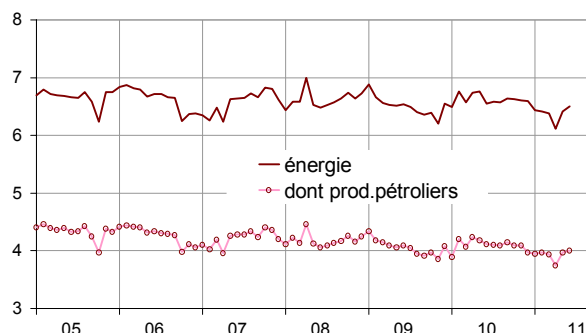
La baisse de la consommation de biens en mai est révisée : -0,3 % contre -0,8 %.

La baisse de la consommation en biens est maintenant estimée à -0,3 % en mai, contre -0,8 % précédemment.

Ces révisions sont majoritairement dues à l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières et exceptionnellement de celle des jours ouvrés. En effet, le calendrier des jours ouvrés de mai et juin cette année ayant été très spécifique, la correction des jours ouvrés pour l'énergie a été mise à jour. Les révisions s'expliquent dans une moindre mesure par l'intégration de nouvelles informations connues depuis lors.

Énergie

En milliards d'euros chaînés de 2005 CVS-CJO



Dépenses de consommation des ménages

En milliards d'euros chaînés

	Avril 2011	Mai 2011	Juin 2011	Juin 11/ Juin 10	T2 11/ T1 11
Alimentaire	14,891	14,682	14,628		
évolution (%)	1,4	-1,4	-0,4	0,2	-0,1
Biens					
fabriqués	20,544	20,265	20,738		
évolution (%)	-2,8	-1,4	2,3	4,0	-3,3
Dont:					
automobiles	4,763	4,683	4,788		
évolution (%)	-10,1	-1,7	2,2	0,9	-11,2
éqpt. du logement	5,002	5,007	5,196		
évolution (%)	-1,8	0,1	3,8	6,7	-0,6
textile-cuir	4,021	3,881	4,046		
évolution (%)	1,6	-3,5	4,3	0,2	-0,3
autres biens fabriqués	5,757	5,688	5,729		
évolution (%)	0,3	-1,2	0,7	1,2	-0,2
Energie	6,113	6,416	6,503		
évolution (%)	-4,3	5,0	1,4	-0,7	-1,1
Dont prod. pétroliers	3,748	3,968	4,007		
évolution (%)	-4,8	5,9	1,0	-2,7	-1,2
Total	41,475	41,333	41,814		
évolution (%)	-1,5	-0,3	1,2	1,8	-1,8
Produits manufacturés	36,286	35,839	36,251		
évolution (%)	-1,1	-1,2	1,1	2,2	-2,0

Pour en savoir plus :

CHAMP ET DÉFINITION - Les dépenses de consommation en biens correspondent à la définition de la Comptabilité nationale (NAF rév 2). Elles comprennent donc :

- ALIMENTAIRE : les produits de l'agriculture, sylviculture et de la pêche (AZ), les denrées alimentaires, boissons, tabac (C1)
- ÉNERGIE : les produits des industries extractives, ainsi que la distribution d'eau, gaz, électricité et air conditionné, l'assainissement et la gestion des déchets (DE), et produits cokéfiés et raffinés (C2)
- FABRIQUÉS : produits informatiques, électroniques, électriques et optiques (C3), matériels de transport (C4), textiles-habillement-cuir, produits en bois, en papier, meubles, produits chimiques et pharmaceutiques, produits en plastiques, caoutchouc, minéraux, métaux, quincaillerie-bricolage (C5).
- Les produits manufacturés correspondent à l'ensemble des produits C1, C2, C3, C4, C5.

En 2010, les dépenses de consommation des ménages en biens représentent la moitié de la dépense totale de consommation des ménages.

SOURCES - Cet indicateur de consommation est construit à partir de différentes sources statistiques établies par la Banque de France, le Comité des constructeurs français d'automobiles, le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du ministère de l'équipement, l'Observatoire économique de l'Institut français de la Mode, la Caisse nationale de l'assurance maladie, le Syndicat national du caoutchouc et des plastiques, le comité des producteurs de pétrole, GDF-Suez, RTE, GFK, la SEITA, la Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motocycle, l'Office national interprofessionnel des grandes cultures.

Il est corrigé des variations saisonnières et du nombre de jours ouvrables (CVS-CJO).

Des données complémentaires (séries longues, méthodologie, pages internet associées...) sont disponibles sur la page HTML de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=19>

Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1309](#)

- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : le 30 septembre 2011 à 8h45